

Madeleine ou la menace

P-20

NO-INTERVENTION

BRÈVE DESCRIPTION DE L'OUTIL :

Cette trousse contient :

- DVD de « Madeleine »
- Guide d'utilisation pour l'outil audio-visuel
- Feuille de présentation
- Définition du symbole
- Guide d'animation « Madeleine s'explique »¹
- Questionnaire aux victimes
- Questionnaire aux témoins² et bon de commande

Cette animation, d'une durée 1h30 à 2h00, peut être présentée à un groupe d'ânés. Elle répond efficacement à plusieurs questions et donne les ressources nécessaires si une personne est victime ou témoin d'abus.

Voir verso

Nom de l'outil	<i>Madeleine ou la menace</i>
Type de document	Trousse comprenant un outil audio-visuel (DVD) et un guide d'intervention
Type d'abus	Tous
Catégorie d'intervenants ciblés	Tous
Organisme de provenance	Tandem Pointe-aux-Trembles
Ville (région)	Montréal
Date de création	2006
Nombre de personnes rejointes	Inconnu
Personne contact (coordonnées de l'organisme)	Johanne Daigle Tandem Rivière-des-Prairies Pointe-aux-Trembles 12125, rue Notre-Dame Est, bureau 146 Montréal (Québec) H1B 2Y9 Téléphone : 514 645-5328 poste 229 Télécopieur : 514 645-7745 Courriel : tandemrdpat@centre-roussin.qc.ca
Nombre de pages	Guide d'intervention <i>Madeleine s'explique</i> : 12 p.
Comment se procurer l'outil	Contacteur l'organisme
Particularités	Tandem travaille actuellement à traduire le monologue de style théâtral en créole et en italien.



On suggère de commencer l'activité en présentant votre organisme, suite à la présentation de l'outil audio-visuel où Madeleine Bélanger, 77 ans, victime d'abus de la part de son fils, nous raconte son histoire. Ensuite, on y explique comment l'abus a débuté, la difficulté qu'a eu Madeleine à le reconnaître et les différents comportements inacceptables dont sont victimes certains aînés.

Pour la discussion, le guide d'intervention, *Madeleine s'explique*, peut être utile à l'animateur qui peut se voir dans l'obligation de répondre à des questions. On y explique :

- Qui sont les abuseurs
- Qui sont les victimes
- Comment l'abus peut s'installer
- La difficulté de constater l'abus
- Les formes principales de comportements inacceptables envers les aînés
- Les effets psychologiques chez une victime d'abus
- Comment faire cesser une situation
- Comment entrer en contact avec une victime

Finalement, on suggère qu'un panel d'experts (agent sociocommunautaire, avocat, intervenante des CAVAC et/ou travailleuses sociales, par exemple) puisse accueillir les questions et commentaires du public aîné.